

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le/les demandeur(s) est/sont Monsieur et Madame Pascal et Sylvie DEMARET DEBUYSSCHERE demeurant Route d'Amougies(AN) 65 à 7750 Anseroeul.

Le terrain concerné est situé Route d'Amougies, 65 à 7750 Anseroeul et cadastré division 3, section A n°302F.

Le projet est de type : Extension d'une habitation unifamiliale, et présente les caractéristiques suivantes :
Le projet prévoit la réalisation d'une extension de $\pm 18 \text{ m}^2$ implantée à l'arrière de l'habitation. Cette extension a pour vocation d'accueillir un passage vitré vers l'extérieur et un prolongement de l'appentis.
L'extension présente un gabarit limité, entièrement de plain-pied, avec une partie en toiture plate et une partie en toiture à versant (prolongement du gabarit de l'appentis existant).

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h00 à 11h30 à l'adresse suivante : Mont-de-L'Enclus, Service Urbanisme, Place d'Amougies(AM) 2, 7750 Amougies :

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service Urbanisme (069/76.82.63) dont les bureaux se trouvent à 7750 Mont de l'Enclus – Place d'Amougies, 2.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 28 septembre 2026 au 12 octobre 2026 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Mont-de-L'Enclus, Place d'Amougies(AM) 2 à 7750 Amougies ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante dogimont.e@montdelenclus.be

La Directrice générale,

BAUSIER A.

Le Bourgmestre,

BOURDEAUD'HUY J.P

